

Adresse du district de Soissons, qui s'indigne des menées de Pitt et se félicite de ce que les représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du district de Soissons, qui s'indigne des menées de Pitt et se félicite de ce que les représentants ont échappé à l'attentat, lors de la séance du 28 prairial an II (16 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 650;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_14803\\_t1\\_0650\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14803_t1_0650_0000_4)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

fait d'émigration et avoir été pris les armes à la main.

Insertion au bulletin, renvoi au comité de sûreté générale (1).

## 9

Les administrateurs du district de Soissons, département de l'Aisne, félicitent la Convention nationale, et rendent grâces à l'Être-Suprême de la protection qu'il vient d'accorder aux représentants Robespierre et Collot-d'Herbois.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Soissons, s.d.] (3).

« De l'or et des poignards... ! voilà donc tes armes, infâme Pitt... ! La corruption ou l'assassinat... ; aveuglé par ta fureur sanguinaire tu ne vois pas l'égide qui couvre nos représentants... Enveloppés de leur vertu, forts de la noble cause qu'ils défendent, il n'est pas en ton pouvoir de les atteindre de ton fer homicide.

Tu sous supposais le caractère des esclaves et tu as épuisé toutes les ressources de la scélératesse pour nous corrompre, tu as cherché à nous égarer dans nos principes pour faire croire que nous n'en avons pas et pour nous confondre avec ces hordes barbares sur lesquelles le jour de la vérité ne s'est pas encore levé, mais tes projets perfides ont tous échoué et ils échoueront tous, tel est l'empire de la vertu sur le crime.

Tu te crois habile dans l'art de tromper et tu fais proposer des gardes à ceux de nos représentants que ta fureur aveugle n'a pu nous enlever... fut-il jamais de piège plus grossier et plus maladroit ! Apprends qu'un républicain est gardé par sa propre vertu, qu'il sait que son sang est destiné à cimenter la liberté de son pays et qu'en le répandant il éprouve une jouissance qui fait la rage des despotes.

Mais déjà se soulève le voile de l'erreur dont tu as couvert la nation sur laquelle tu règnes par une série non interrompue de forfaits ; déjà cette nation qui se croyait libre et philosophe reconnaît qu'elle est esclave et trompée. Déjà d'un hémisphère à l'autre il n'est plus qu'un cri et c'est pour la liberté... Entends les états pourris des trônes qui s'écroulent, vois les tyrans qui pâlisent, leurs vils suppôts qui se culbutent les uns sur les autres, reconnais le pouvoir de la vérité et rentre dans le néant dont tu n'es sorti que pour le malheur de l'humanité et pour le désespoir de ceux qui, comme toi, ont fait profession de la tromper ».

J.B. DESBORDES, A. CAULERS, JUMEAUX, LAILLER, CLERICE.

(1) P.V., XXXIX, 323. B<sup>n</sup>, 29 prair.; M.U., XL, 443; C. Eg., n° 669.

(2) P.V., XXXIX, 323. J. Sablier, n° 1382.

(3) C 305, pl. 1151, p. 9.

## 10

Les autorités constituées de Clichy-la-Garenne félicitent la Convention sur l'immortel décret qu'elle a rendu le 18 floréal, par lequel elle proclame l'existence de l'Être-Suprême et l'immortalité de l'âme. « L'homme s'agrandit, » disent-elles, par l'idée d'une autre vie; la » vertu a de nouveaux charmes, la patrie nous » attache plus fortement, quand nous pensons » que le bon citoyen et l'homme vertueux ne » finissent pas au moment où ils cessent d'exister sur la terre, et que des récompenses » éternelles les attendent.

« Des monstres, ajoutent-elles, ont voulu attenter aux jours de ceux d'entre vous qui ont » défendu avec le plus d'énergie la cause de la » liberté; mais la providence a veillé sur eux, » et ils respirent. S'il se montre encore des » assassins, tous les amis de la patrie sont là » pour vous défendre et vous faire un rempart » de leurs corps. Notre commune vous offre » autant de défenseurs qu'il y a de citoyens: » parlez, notre temps, nos travaux, notre vie, » tout est à vous. »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Clichy-la-Garenne, s.d.] (2).

« Représentans,

Les autorités de Clichy-la-Garenne viennent joindre leurs félicitations à celles que la Convention nationale a reçues de tous les points de la République sur l'immortel décret qu'elle a rendu le 18 floréal.

Le dogme consolateur de l'âme, l'idée non moins douce d'un Être Suprême offrent à l'homme vertueux des motifs de sécurité et de paix qu'il était inhumain autant que ridicule de vouloir lui enlever. La perversité et le crime avaient pu seuls concevoir un projet aussi sacrilège. Il appartenait à la vertu et au courage de la Convention nationale de l'anéantir aussitôt qu'il s'est montré; l'homme s'agrandit par l'idée d'une autre vie; la vertu a de nouveaux charmes, la patrie nous attache plus fortement quand nous pensons que le bon citoyen et l'homme vertueux ne finissent pas au moment où ils cessent d'exister, et que des récompenses éternelles les attendent lorsqu'ils ne sont plus: le néant au contraire est le patrimoine du criminel. Celui que le remords poursuit, celui qui ne connaît ni la vertu ni sa patrie, se soucie peu d'une existence future. Il la déteste même parce qu'il ignore que pour lui il ne peut y avoir qu'une éternité de châtement et de vengeance, aussi ce sont des hommes élevés dans la fange des vices qui sont venus prêcher l'athéisme et abrutir l'humanité; vous les avez fait disparaître du sol de la liberté et de la terre de la vertu, ainsi que le soleil chasse les vapeurs malfaisantes qui s'attachent aux productions de la terre.

Continuez, représentants, à foudroyer les vils représentants du matérialisme; sans doute vous

(1) P.V., XXXIX, 323. J. Fr., n° 630; J. Sablier, n° 1382.

(2) C 305, pl. 1151, p. 10.